

-eConstruction-

Rencontre AVST

Programme eConstruction
17 septembre 2021 - Saxon

<https://www.vs.ch/web/sajmte/eConstruction>
eConstruction@admin.vs.ch

Agenda

1. Bienvenue
2. Le Programme eConstruction
3. Le planning du Programme
4. Les changements
5. La situation avec les communes et les services
6. Le financement
7. La communication
8. Les avantages et points forts

Bienvenue

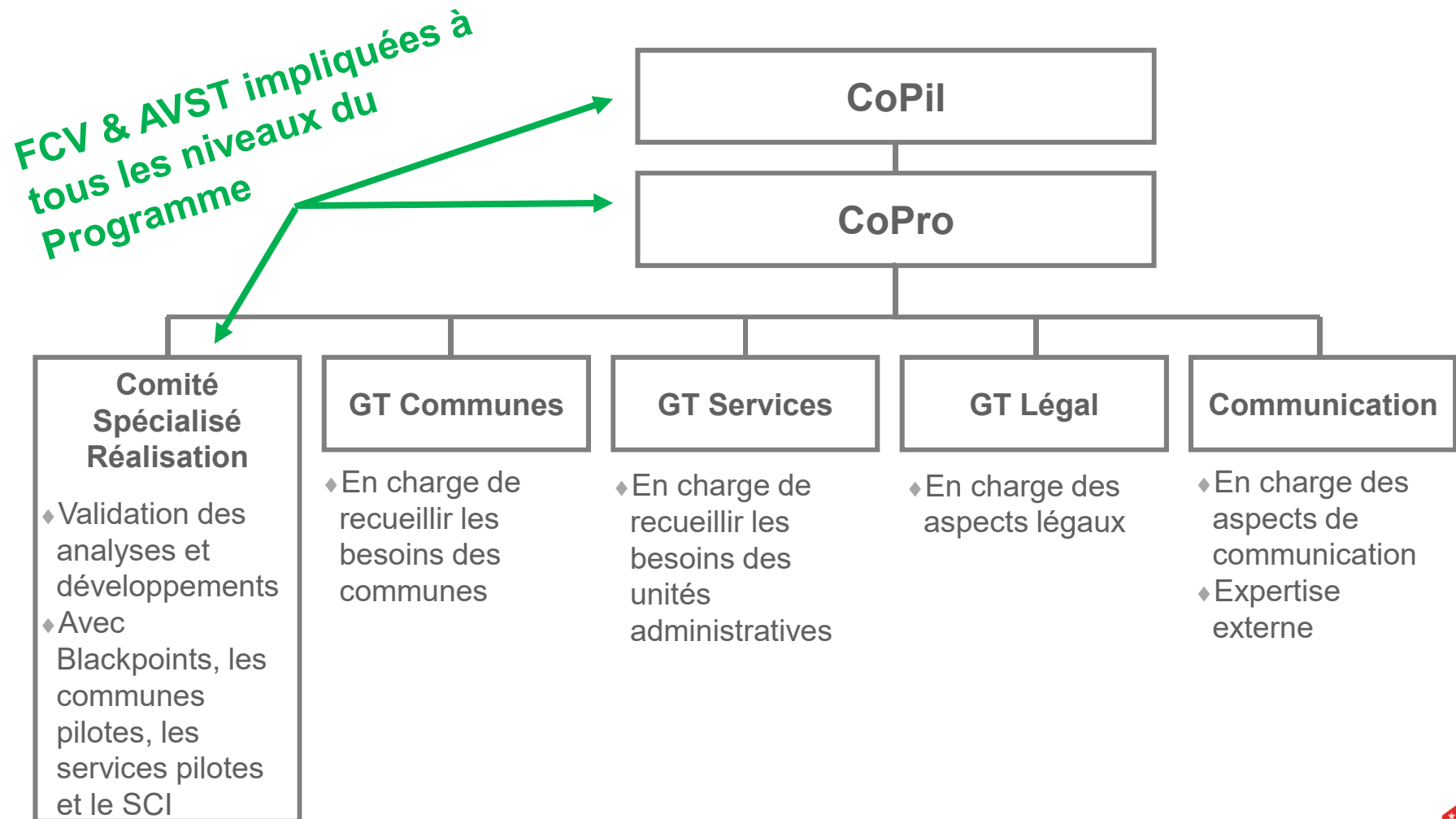
eConstruction, une aubaine pour la branche !

- ▲ La digitalisation permet une amélioration sur tous les processus dans le domaine du droit public des constructions et vise la simplification
- ▲ Permet d'accompagner et de guider le requérant dans la démarche
- ▲ Ce projet facilite les interactions entre les communes et le canton
- ▲ Une fois en production, eConstruction améliorera l'information générale entre les parties prenantes (le canton, les communes et les citoyens)
- ▲ Permet globalement l'accélération du traitement des demandes
- ▲ S'adapte aux outils de travail des professionnels

eConstruction, un Programme ambitieux de transformation globale

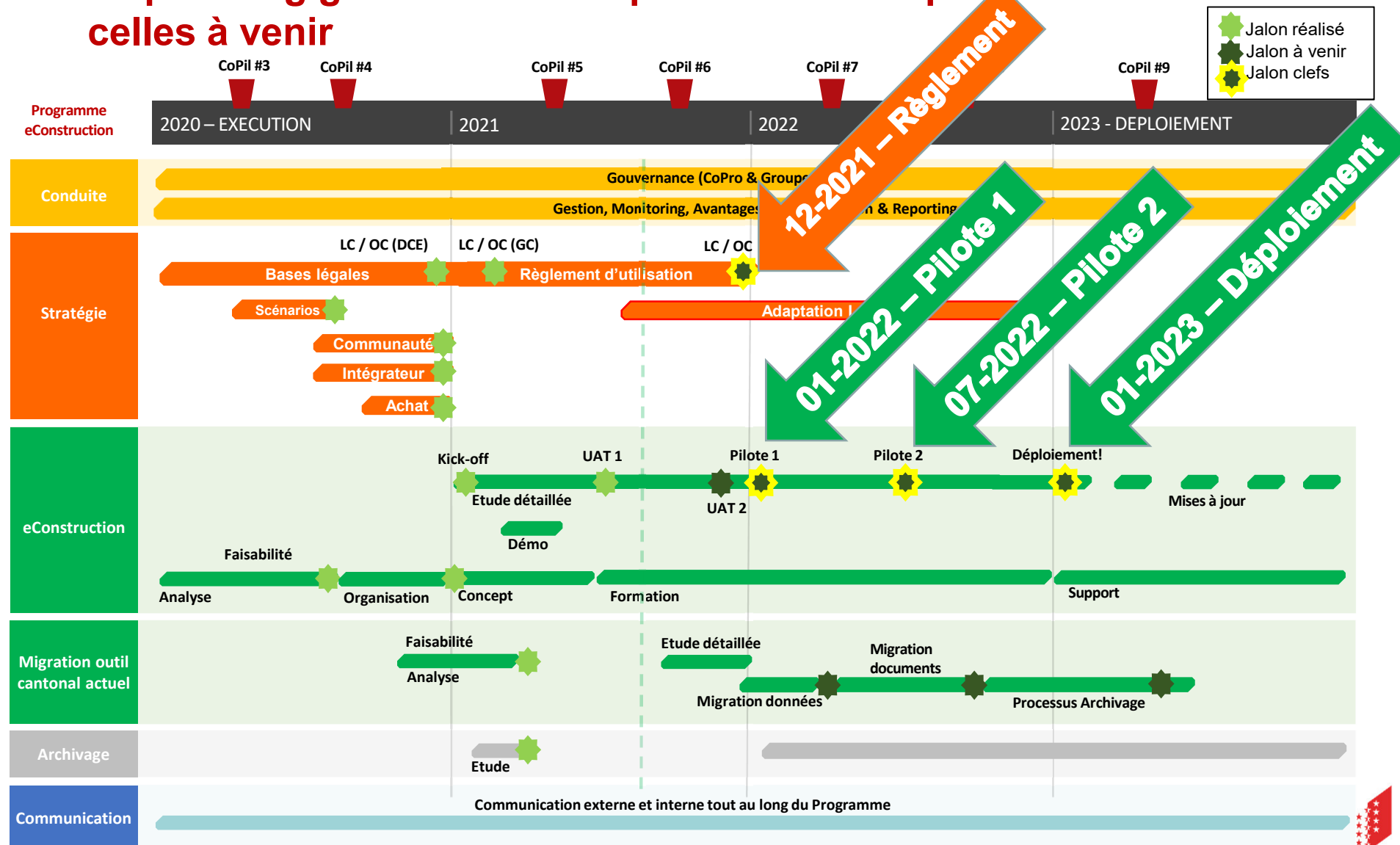
- ▲ Numérisation des processus du droit public des constructions à l'aide d'une plateforme WEB
- ▲ Objectif du projet : fluidifier les démarches pour les autorisations des permis de construire – digitalisation avec gain d'autonomie pour les concitoyennes et concitoyens
- ▲ Démarrage du Programme en 2019, déploiement progressif dans les communes dès janvier 2023
- ▲ Modifications de la LC / OC sur les constructions
- ▲ Choix de la solution informatique – CAMAC, utilisé dans plusieurs cantons: FR-NE-JU-TI-VS-VD. Le canton du Valais ne part pas de zéro mais sur la base du canton de Fribourg (FRIAC)
- ▲ eConstruction est un projet phare de la future administration numérique

La gouvernance mise en place permet une large implication et un contrôle structuré du Programme



Le planning du Programme

Le planning général actuel représente les étapes clés atteintes et celles à venir



Le planning du Programme

Le planning a été adapté au flux de travail de toutes les parties prenantes

Les principales dates clés à venir sont:

- **UAT 2: tests utilisateurs pour validation**
 - Du 29 novembre 2021 au 10 décembre 2021
 - *Permet de valider l'outil par le comité spécialisé pour le premier pilote*
- **Pilote 1:**
 - 31 janvier 2022
 - *Cinq communes volontaires qui ont choisies le scénario 1 (utilisation complète de l'outil): Martigny, Lens, Troistorrents, Ausserberg et Termen*
- **Pilote 2:**
 - 18 juillet 2022
 - *Quatre communes volontaires qui ont choisies soit une utilisation complète ou partielle de l'outil: Nendaz, Monthey, Viège, Zermatt*
- **GoLive progressif:**
 - 16 janvier 2023
 - *Une stratégie de déploiement progressive a été élaborée avec une mise en production de 20-25 communes par trimestre*
 - *La stratégie permet de respecter le délai de la base légale définie par le Conseil d'Etat*

Les changements

eConstruction amène différents changements pour les différents groupes d'utilisateurs

▲ Pour les requérants

- Dépôt de demandes et suivi - Possibilité de délégué le rôle à un autre acteur avec les mêmes droits (auteur-visionneur)
- Décisions et documents liés

▲ Pour les citoyens

- Consultation sur le Web, référence de dossier auprès de l'autorité pour la durée publique
- Opposition et réserve de droit - 2 étapes / pilote papier et numérisation par l'autorité / GoLive numérique avec signature qualifiée

▲ Pour les propriétaires

- Validation et suivi de la demande
- Procuration possible, en particulier en cas de plusieurs personnes (ex: coïndication)

Les changements

Les professionnels de la construction devront également prendre connaissance des changements

▲ Architectes

- Dépôt et validation des documents sur la plateforme

▲ Géomètres

- Le requérant dépose les documents du géomètre sur la plateforme

▲ Spécialistes

- Le requérant dépose les documents des spécialistes sur la plateforme

eConstruction amène également des changements au niveau des différentes autorités

▲ Communes

- Gestion dématérialisée du dossier et de la gestion administrative
- Choix d'utilisation de la plateforme par la commune mais obligatoire en cas de sollicitation de préavis du canton

▲ CCC

- Gestion pour toutes les nouvelles demandes dans l'outil eConstruction, du dépôt de la demande au permis d'habiter/d'utiliser (demande d'autorisation, demande de décision préalable, demande de renseignements)

▲ Pour les partenaires (services internes, externes et la Confédération)

- Consultations des demandes et ensuite retours des préavis ainsi que des décisions spéciales

La situation avec les communes et les services

Le premier test utilisateur (UAT 1) ne remonte aucun point bloquant et confirme la bonne direction prise pour l'outil

- Les représentants des communes pilotes et des services (comité spécialisé) ont testé l'expérience utilisateur de la solution CAMAC lors de l'UAT 1 en juillet dernier
- 5 communes sur 9 et 7 services sur 10 ont répondu
- 234 questions/commentaires ont été retournés
- 23 erreurs ont été constatées et corrigées ; 25 demandes d'améliorations seront implémentées pour le pilote 1

La situation avec les communes et les services

Le Comité spécialisé est déterminant pour améliorer la qualité de la plateforme

▲ Communes

- Le sujet du formulaire RCCZ et les spécificités par commune ont été discutés plusieurs fois lors des séances de travail
 - Rappel : le projet eConstruction a prévu un formulaire RCCZ commun basé sur une proposition établie par le SDT. Il est bien plus complet que le modèle utilisé à Fribourg
- Une séance dédiée au RCCZ s'est déroulée le 7 septembre avec les communes pilotes afin d'harmoniser les besoins. Une revue des solutions discutées est en cours par l'intégrateur

▲ Services

- Tous les services ont fourni leurs critères de consultations respectifs conformément à la révision de la LC/OC de février dernier
- La consolidation a été effectuée par le SeCC et le Core team eConstruction

Le financement

Répartition des dépenses

- ▲ Crédit d'engagement demandé ~ 3.8 mio financé par le canton
 - Consommation actuelle : ~ 1.1 mio (budget respecté)
- ▲ Support financier de la stratégie informatique cantonale de ~ 0.85 mio
 - Consommation actuelle: ~ 0.5 mio (budget respecté)

La communication assure une information continue sur l'avancée des travaux et s'adapte au déroulement du Programme



1. **Evènements médiatiques:**

- Articles dans le Walliser Bote et le Nouvelliste
- Interview par Radio Chablais
- Mises à jour régulières du site internet et des brèves infos

<https://www.vs.ch/web/sajmte/brèves-infos>

<https://www.vs.ch/web/sajmte/faq2>



2. **Ressources documentaires**

- *Un support de présentation tous publics du Programme eConstruction est en cours d'élaboration*



3. **Les prochaines actions**

- Feedbacks aux présidents des communes, aux Chefs de service et aux participants de l'UAT 1
- Création et diffusion d'une newsletter
- Adaptation de la communication au déroulement du Programme

Les avantages et points forts

Les communes devront utiliser la plateforme pour la consultation des services cantonaux comme demandé par le Grand Conseil

- ▲ Utiliser le programme lorsque les services cantonaux sont sollicités via le SeCC
 - Obligation légale et besoin de consultation des services étatiques

- ▲ La CCC va gérer l'ensemble de ses dossiers via la plateforme
 - Dossiers de compétence de la commission cantonale des constructions (dossiers hors zone à bâtir et/ou dans le cas où la commune se trouve en situation de conflit d'intérêt)

Les avantages et points forts

Les avantages du Programme eConstruction devraient satisfaire toutes les personnes utilisant l'outil eConstruction

- ▲ Formulaires dynamiques dans l'élaboration de la demande d'autorisation de construire
- ▲ Transmission instantanée de l'information et accessible 24h/24
- ▲ Accès aux documents par les parties prenantes et selon leurs droits, de manière libre, directe et durant toute la vie de l'objet
- ▲ Séparation des compétences assurée et gestion autonome des rôles par l'autorité (Conseil municipal / CCC)
- ▲ Libre choix du scénarios par les communes (traitement intégral de la procédure dans cette plateforme, interfaçages à différents niveaux)
- ▲ Vise la totale dématérialisation (phases transitoire en alignement avec l'administration numérique comme la signature pour les oppositions etc.)

Liens et contacts

▲ Programme eConstruction

- Adresse

Service administratif et juridique du DMTE
PMO eConstruction
Rue des Creusets 5
1951 Sion

- Web

<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>

- Courriel

eConstruction@admin.vs.ch

MERCI BEAUCOUP !